

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 à 19H00**



N°096/2024 – Informations décisions prises par délégation du conseil municipal

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **18** – Excusés avec Pouvoir : **7** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absents : **0** – Votants : **25**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 6 NOVEMBRE, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du **31 octobre 2024**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MONTEIRO Rita, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs : **BERNARD Jean-Luc** (pouvoir donné à Evelyne DOUVRE), **GONGUET Nathalie** (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), **GRUET Alexis** (pouvoir donné à Frédéric MARCILLAC), **MIRALLES Bruno** (pouvoir donné à Lydie CHAUDET) **RONGEAT Stéphane** (pouvoir donné à Patrick VAUGEOIS), **ROUSSEAU Alain** (pouvoir donné à Patrick BOUVARD), **ROUSSEL Céline** (pouvoir donné à Patricia TRICHOT)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

1. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Le Maire rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

DIA00134424A0041	1990 avenue de Trévoux	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134424A0042	353 rue Nungesser et Coli	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134424A0043	244 A, B, C rue du Point du Jour Les Cadalles	Bâti sur terrain propre	Non préemption

2. Commande Publique :

2.1 Avenants au marché de travaux de restructuration de la salle des fêtes passés en procédure adaptée (décisions du 24/09/2024 et du 17/10/2024) : la conclusion de ces avenants a pour but de prendre en compte des travaux supplémentaires de rajout d'une vitre dans la cloison mobile de la scène (lot n°11 – MUR MOBILE) et la réalisation d'une porte d'accès au coffret énergie du transformateur (lot n°4 – OSSATURE BOIS – CHARPENTE BOIS) sur le montant initial du marché.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20241106-096-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/11/2024
Publication : 15/11/2024

	TITULAIRE	MARCHE INITIAL		AVENANT 1		MARCHE DEFINITIF	
		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
LOT 11	EOLE	29 500.00	35 400.00	1 918.00	2 301.60	31 418.00	37 701.60
	TITULAIRE	MARCHE INITIAL		AVENANT 1		MARCHE DEFINITIF	
		€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
LOT 4	APEX	341 817.28	410 180.74	819.00	982.80	342 636.28	411 163.54

A ce jour, l'ensemble des avenants conclus représente une plus-value de 25 325.24€ HT sur le montant total du marché (soit 1.07%).

2.2 Attribution du marché de travaux à procédure adaptée concernant l'aménagement du parvis Nord de la salle des fêtes (Terrassement - VRD - Espaces verts)

Décision du 2 octobre 2024 : attribution du marché au groupement d'entreprises suivant :

- FONTENAT TP, 4 rue Largillière, 01000 Bourg-en- Bresse (mandataire),
- BALLAND PAYSAGES, 813 avenue Léon Blum 01500 Ambérieu-en-Bugey,

pour un prix après négociations de **267 640,00€ HT, soit 321 168,00€ TTC** (PSE 1 « remplacement bordures PVC souples par bordures pavés granite » incluse).

Les travaux ont démarré le 21 octobre 2024. Le chantier devrait durer jusqu'à mi-décembre.

2.3 Attribution du marché de travaux à procédure adaptée concernant l'aménagement de l'esplanade de la salle des fêtes, de la rue des écoles et du parking de la Mairie - Décision du 2 octobre 2024

Lot	Designation	Entrepreneur titulaire	Montant en € HT	Montant en € TTC
1	VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS (tranche ferme + tranche optionnelle)	COLAS (01)	312 298.20	374 757.84
2	ESPACES VERTS ET REVETEMENTS QUALITATIFS (tranche ferme + tranche optionnelle)	PARCS ET SPORT (69)	179 728.50	215 674.20
MONTANT TOTAL			492 026,70	590 432,04

A titre indicatif, la tranche ferme correspond à l'aménagement de l'esplanade de la salle des fêtes et la tranche optionnelle concerne la rue des Ecoles et le parking de la mairie.

Le démarrage des travaux est programmé le 18 novembre 2024. Le chantier devrait durer jusqu'à fin février.

2.4 Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjointes :

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des devis, bons de commandes et marchés de travaux, de prestations de services et de fournitures signés depuis le dernier Conseil Municipal en date 2 octobre 2024 et dont le montant est supérieur à 500 € HT :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20241106-096-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2024
Publication : 15/11/2024

Délibération n°096-2024 du 6 novembre 2024 (suite) – 3 –

DATE	Prestataire	Signataire	Libellé	HT	TTC
25/09/24	APAVE	G.FAUVET	Convention aptitude à la conduite d'un engin de chantier expérimenté	1 874,00 €	2 248,80 €
16/09/24	APAVE	G.FAUVET	Recyclage Catégorie A - CACES - R486 PEMP	1 390,00 €	1 668,00 €
25/09/24	APAVE	G.FAUVET	Habilitation électrique recyclage : BS-BE Manœuvre - HE Manœuvre	1 299,00 €	1 558,80 €
18/09/24	SOGEDO	G.FAUVET	Branchement d'eau de la SDF	5 099,68 €	6 119,62 €
12/02/24	GK PROFESSIONAL	G.FAUVET	Fourniture d'une caméra piéton - Police Municipale	1 449,00 €	1 738,80 €
25/09/24	ENEDIS	G.FAUVET	Création d'un branchement d'électricité sur le parking rue du point du jour	1 382,40 €	1 658,88 €
10/09/24	DO CARMO CARVALHO	G.FAUVET	Réparation du bardage de l'école du village	6 500,00 €	7 800,00 €
26/09/24	DALKIA	G.FAUVET	Travaux P3 Remplacement centrale hydraulique de la chaufferie	1 320,00 €	1 584,00 €
22/09/24	CIBMA	G.FAUVET	Réparation fuites toit gymnase changement de 3 tôles, 2 abergements de cheminée	6 050,00 €	7 260,00 €
01/10/24	CHOLAT	G.FAUVET	Fourniture de baliveaux et petits fruitiers pour la vallon de la Viole.	682,00 €	751,03 €
10/09/24	CAMINITI	G.FAUVET	Isolation des canalisations des sous-sol du foyer	1 023,55 €	1 228,26 €
10/09/24	CAMINITI	G.FAUVET	Isolation plancher bas du foyer	4 590,00 €	5 508,00 €
10/09/24	CAMINITI	G.FAUVET	Isolation combles sous toiture foyer des anciens	6 484,00 €	5 251,42 €
13/09/24	BORREDON	G.FAUVET	Formation communication pour les élus - stratégie de communication	633,33 €	633,33 €
04/10/24	KILOUTOU	G.FAUVET	Location mini pelle service technique	1 091,61 €	1 309,93 €
07/10/24	DALKIA	G.FAUVET	Travaux P3 – Remplacement des tuyauteries alimentant les vérins des trappes de livraison bois.	1 496,95 €	1496,95 €
08/10/24	KONE	G.FAUVET	Remplacement galets porte sectionnelle du hangar des services techniques.	814,34 €	977,21 €
08/10/24	SOUPE	G.FAUVET	Fourniture d'arbres	4 268,79 €	4 268,79 €
08/10/24	BUCHAILLE	G.FAUVET	Remplacement des moteurs de VMC HS du pôle.	8 680,76 €	10 416,91 €
08/10/24	BUCHAILLE	G.FAUVET	Raccordement à la fibre optique des bâtiments.	15 064,00 €	18 076,80 €
03/10/24	CALMY	G.FAUVET	Installation de contrôles d'accès à la Fabrique	5 552,90 €	6 663,48 €
03/10/24	CALMY	G.FAUVET	Installation de contrôles d'accès au pôle socio-culturel, à la ferme Robin	21 231,55 €	25 477,86 €
07/10/24	SIEA	G.FAUVET	Rénovation de 18 Points Lumineux sur PBA/Bois du Giratoire à l'entrée de Bourg en Bresse	11 250,00 €	13 500,00 €
07/10/24	SIEA	G.FAUVET	Rénovation de 12 Points Lumineux sur PBA - Route de TREVOUX - (entre le bowling et la rue des Myosotis)	8 916,67 €	10 700,00 €
02/10/24	SCHILLER	G.FAUVET	Fourniture d'un défibrillateur externe automatisé pour la salle des fêtes	1 304,50 €	1 565,40 €
05/09/24	AGM PRO	G.FAUVET	Contrat commercial de prestation en portage salarial - Accompagnement DGS 05/09/24 au 31/12/24	1 840,00 €	2 208,00 €
10/10/24	COLAS	G.FAUVET	Réalisation d'essais de déflexion rue Clostermann	1 088,66 €	1 306,39 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE des attributions exercées par le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions sus nommées.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20241106-096-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/11/2024

Publication : 15/11/2024

Le secrétaire
Patrick BOUVARD


